

Rapport moral et financier 2023



ÉDITORIAL

Chère Madame, Cher Monsieur,

En complément du bilan chiffré 2023, nous profitons de cette communication pour vous partager, en avant-première, les grandes lignes du diagnostic, récemment finalisé, des précieuses verrières qui illuminent de leurs couleurs le chœur de la Collégiale.

Leur restauration et leur préservation sont une priorité, un défi majeur pour notre Fondation.

L'élaboration et le lancement de cet ambitieux projet ont été le fil rouge de notre activité au cours de cette année.

Nous avons doté notre partenaire, la Société des Amis de la Collégiale de Thann (SACT), d'une subvention qui lui a permis de commanditer l'étude de diagnostic et avons été présents, en partenariat avec la Ville de Thann, à toutes les phases de cette consultation, qui a conduit au choix du duo retenu.

Il s'agit, pour le patrimoine architectural, de Richard Duplat, Architecte en Chef des Monuments Historiques, et pour les vitraux, de la Manufacture Vincent-Petit, référence dans ce domaine et très investie sur le chantier de Notre-Dame de Paris.

Les pages qui suivent livrent l'analyse et le point de vue de la présidente de la Manufacture, Flavie Serrière. Doctorante en conservation, experte des vitraux, mais aussi artiste passionnée, elle a mené, personnellement, l'étude sur les verrières thannoises. Le duo Richard Duplat, Flavie Serrière nous éclaire et nous guide dans notre projet.

Avec votre soutien, nous pouvons désormais relever ce défi.

Le Président
Edouard Heinrich



FONDATION
COLLÉGIALE
DE THANN

» L'étude de diagnostic des vitraux de la collégiale de Thann

Réalisés entre 1423 et 1430, les vitraux du chœur, avec ses huit verrières de 15m de haut, représentent un des plus vastes ensembles de vitraux du XV^e siècle conservés en Alsace.

Restaurés par Maréchal et Gugnion de Metz en 1845, puis par Jean Gaudin en 1919-1920, ils se sont considérablement détériorés depuis 1944 sous l'effet de la pollution.

L'étude de diagnostic des vitraux menée par le cabinet d'architecte Richard Duplat, en groupement conjoint avec le cabinet Ecovi, économiste de la construction et la Manufacture Vincent-Petit, spécialiste du patrimoine vitrail, aide à mieux comprendre pour mieux chiffrer les travaux nécessaires.

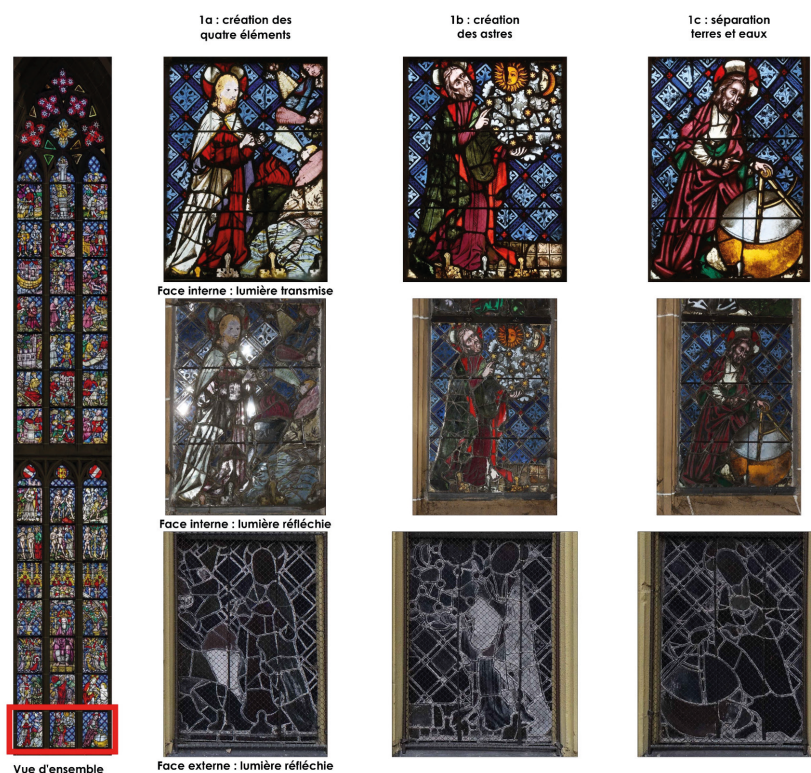
Le diagnostic se décline en 3 phases.

- **La première phase de l'étude consiste à documenter et numéroté les baies et les panneaux.**

Les baies sont numérotées selon les règles édictées par le **Corpus Vitrearum**, appelé aussi **Corpus Vitrearum Medii Aevi** (Corpus des vitraux du Moyen Âge), qui est un organisme international regroupant des historiens du vitrail. Fondé en 1952, il travaille au recensement et à l'étude des vitraux.

- **La deuxième phase dresse le catalogue des altérations.**

Un échafaudage mobile a été monté dans le chœur pour photographier sous différentes lumières chaque panneau de vitrail. Pour l'extérieur ou pour certains endroits inaccessibles, un drone a été utilisé par le photographe, Christophe Deschanel.



» Installation d'un échafaudage



» Utilisation d'un drone



À partir de ces prises de vue et des photos d'archives, des fiches ont été élaborées, afin d'établir une évolution des altérations, mais aussi pour identifier, panneau à panneau, l'iconographie précise de ces vitraux.

› Altérations chimiques



› Altérations physiques



Panneau B3 de la baie 6 / lumière transmise et réfléchiée face interne / lumière réfléchiée face externe.



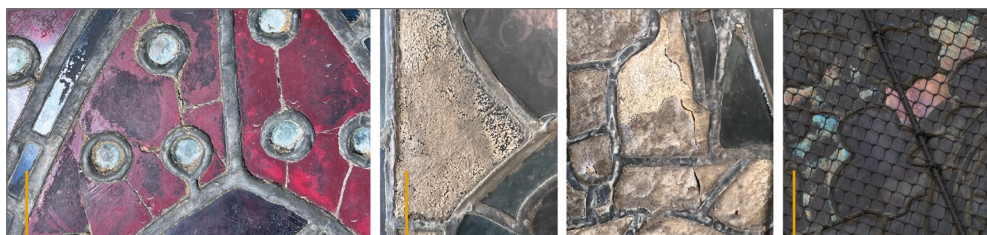
132 plombs de casse, 67 casses (y compris celles cachées par des ailes de plomb).



Pièces de restauration en orange

Les vitraux comportent des **altérations physiques** (casse, plombs de casse, etc.) du verre support, ainsi que des **altérations chimiques** (dégradation des verres potassiques particulièrement fragiles à l'eau et aux réactions chimiques en chaîne associées aux polluants atmosphériques). Des fragilités de la couche picturale ont entraîné des lacunes de peinture et la pose sur certains verres d'une grossière patine à froid qu'il faudra choisir d'enlever ou d'estomper tout en considérant l'harmonie globale des vitraux.

› Altérations chimiques



Dépôts exogènes noirs sur verre rouge (le verre rouge a cassé entre les "montages en chef-d'œuvre").

Cratère et produit d'altération sur la face externe des verres potassiques.

Irisation sur d'autres verres (altération lamellaire).

• La troisième phase : les préconisations.

L'enjeu est de stopper les altérations des vitraux, leur redonner une bonne visibilité et les protéger, afin de les transmettre aux générations futures. Le protocole de restauration adopté respecte le geste original du créateur et intègre la compréhension des matériaux.

Les principales étapes :

- *La dépose précautionneuse* et sous ventilation assistée des **403 panneaux**, pour permettre le nettoyage, le retrait éventuel des patines, la suppression des plombs de casse (plomb de restauration) gênants, le collage des casses, la restauration du réseau des plombs, le comblement des lacunes.
- *Une importante modification des serrureries* pour accueillir les verrières de protection.
- *La fabrication d'une serrurerie de construction préventive* pour les vitraux anciens posés en avant des baies.
- *La mise en place d'une verrière de doublage* qui devient la paroi étanche de l'édifice. L'ensemble verrière de doublage/vitrail crée une protection vis-à-vis des intempéries et de l'eau de condensation. Ainsi les vitraux seront conservés dans un nouveau climat, à la température de l'air intérieur de l'édifice et ne subiront plus les agressions atmosphériques.

›› Le chiffrage

L'ensemble des travaux de restauration de vitraux, de conservation préventive, de maçonnerie-taille de pierre, de restauration des sculptures, y-compris échafaudage intérieur et extérieur, est envisagé en trois tranches pour un **montant global de 4 200 000 € HT**.



»» Des faits marquants en 2023

1. Disparition de notre administrateur fondateur André Litzler

En parallèle d'une vie professionnelle réussie, André Litzler a conduit une riche activité associative au bénéfice de diverses entités, qu'il a élaboussées de son talent. Amoureux du patrimoine de sa ville, il a été membre du quatuor fondateur. Précieux par ses analyses, ses conseils, sa vision, sa pondération et sa modestie, il a pris une part déterminante dans la réussite de notre Fondation. Le conseil d'administration l'a nommé Président d'honneur à titre posthume.



2. Modification de la composition du Comex de la Fondation

Collège des Fondateurs :

André Bruckert intègre le Collège des Fondateurs, en qualité de fondateur de deuxième génération.

Collège des Donateurs :

Jean-Philippe Piat, ingénieur en Génie civil et conseiller du président, intègre en qualité d'administrateur le Collège des Donateurs en remplacement d'André Bruckert.

Conseiller du Président :

Le conseil d'administration nomme Marc Litzler, Ingénieur, en qualité de conseiller du Président.



3. Visite le 30 octobre de Madame Josiane Chevalier, Préfète de Région, accompagnée de Madame Delphine Christophe, Directrice régionale Grand Est des Affaires culturelles.

Venues constater le bon usage des dotations allouées par l'Etat, elles ont renouvelé leur soutien et leurs encouragements aux actions de la Fondation.

4. Signature d'une convention de mécénat avec la FONDATION D'ENTREPRISE CAISSE D'EPARGNE Grand Est Europe (CEGEE)



FONDATION D'ENTREPRISE
CAISSE D'EPARGNE
Grand Est Europe

5. Les ressources de la Fondation :

Les dons atteignent un montant de 126 705 € (cf. rapport financier joint)

»» Possibilité de legs

Les legs ont toujours constitué une part non négligeable dans les ressources de la Fondation et nous remercions les généreux donateurs qui ont voulu, par leur geste, pérenniser leur attachement à la Collégiale.

Nous vous rappelons que la Fondation est habilitée à recevoir des legs exonérés de droits de succession et sommes à votre disposition pour toute demande d'information sur le sujet. Vous pouvez nous joindre au 06 07 08 89 29.



FONDATION
**COLLÉGIALE
DE THANN**

Fondation pour la Sauvegarde de la Collégiale de Thann

Placée sous l'égide de la Fondation de France

12 Place Joffre - 68800 Thann

www.fondation-collegiale-thann.fr